

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

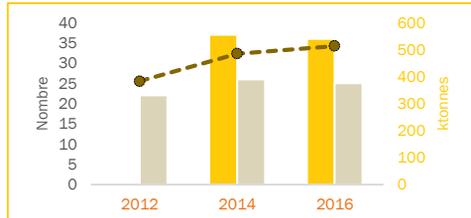
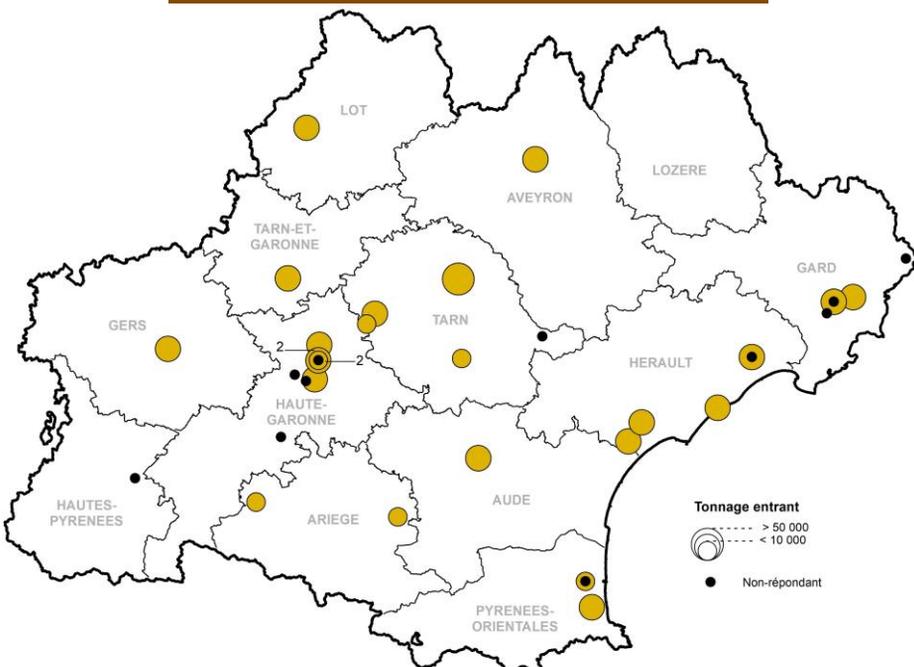
ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les centres de tri HORS collectes sélectives

Chiffres clés 2016

36 Centres de tri (hors ceux accueillant la « collecte sélective »)

512 579 tonnes entrantes*

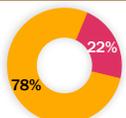


Evolution des tonnages entrants depuis 2012 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondant

L'enquête auprès des centres de tri de « déchets des activités économiques » a été lancée, par l'ADEME, en 2012. La liste des centres de tri enquêtés lors de cette première enquête en ex-région Languedoc-Roussillon n'est pas connue par l'ORDECO. Le nombre de centres de tri répondants est similaire à ce qui a été obtenu lors des enquêtes suivantes. Entre 2014 et 2016, le taux de retour aux enquêtes est quasiment identique (autour de 70%). On constate une légère augmentation des quantités entrantes entre ces deux années, d'environ 30 kt (soit 5%), malgré la fermeture d'un centre de tri du Tarn (81) fin 2014.

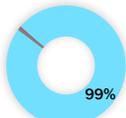
(* Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016 et centres de tri « mono-matériaux » ne triant que des métaux ou des textiles.

Flux entrants : 512 579 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



Type de producteurs des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

- Collectivités, ménages et assimilés
- Entreprises (dont artisans et BTP)



Origine géographique des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- PACA

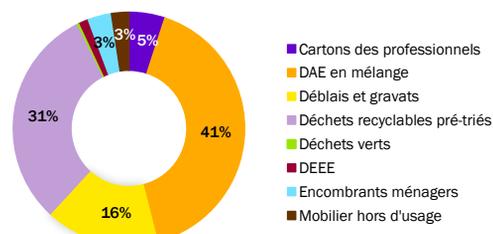
Sur les centres de tri hors centres de tri de « collecte sélective », 78% des déchets entrants en 2016 proviennent des entreprises. Parmi ces déchets d'activités économiques, 1/4 a été identifié comme découlant des activités du BTP, soit près de 97 kt ; mais il reste probablement une part de déchets du BTP non-identifiée et donc comprise dans les DAE restants.

Sur les 22% de déchets provenant des ménages, 70% du tonnage (soit 80 000 t) correspond aux emballages en verre de l'ex-région Midi-Pyrénées, dont le tri est centralisé sur une installation située dans le Tarn. A noter que les installations triant le verre de l'ex-région Languedoc-Roussillon ne sont pas enquêtées. Les déchets des ménages et des collectivités entrants sur ces centres de tri sont majoritairement, mis à part le verre, des déchets collectés en déchèteries, à savoir : cartons, encombrants et mobilier hors d'usage.

On retrouve également, en entrée, quelques déchets verts et DEEE, qui ne font pas l'objet d'un véritable tri mais d'un simple transit. Les centres de démantèlement des DEEE ne sont

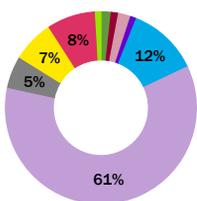
pas dans les champs de l'enquête.

Quant à l'origine géographique, 99% des déchets entrants proviennent de la région Occitanie. Les déchets collectés hors région proviennent des Bouches-du-Rhône, de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne et sont triés dans des installations implantées dans des départements limitrophes.



Typologie des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

Flux sortants : 483 888 tonnes – Déchets, matières et refus de tri



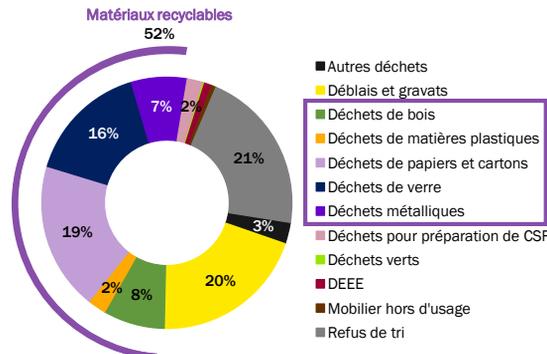
Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

- Broyage préalable à une valorisation
- Co-incinération en cimenterie
- Fabrication de CSR
- ISDI
- ISDND
- Recyclage
- Tri ou démontage/démantèlement
- Valorisation énergétique
- Valorisation matière
- Valorisation organique

61% des flux sortants des centres de tri « hors collecte sélective » d'Occitanie sont orientés vers une filière de recyclage, soit 292 kt. D'après les déclarations, ces flux sont recyclés à 54% en Occitanie, à 14% en Espagne ; les 25% restant se partageant entre les diverses régions françaises et la Chine. Cette donnée est néanmoins à relativiser : la destination communiquée peut ne constituer qu'une première étape du recyclage. Par ailleurs, pour quasiment 10% des quantités sortantes orientées vers une filière de recyclage, la destination géographique n'a pas été communiquée.

Concernant les autres filières de traitement, la valorisation matière correspond exclusivement à de la valorisation de déchets inertes (39 kt). La préparation de CSR concerne un peu plus de 10 kt. A noter qu'aucun des 35 centres de tri ici présenté ne produit de CSR directement sur son site. Les déchets envoyés en co-incinération dans des fours de cimenterie sont exclusivement des déchets de bois. Environ 26 kt de déchets sont envoyés vers une autre installation de sur-tri avant d'être orientées vers une filière de recyclage.

Enfin, 58 kt sont envoyées en ISDND. Il s'agit des refus de tri, ce qui représente 57% du total des refus de tri produits.



Typologie des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

L'ORDECO est financé par



+d'info : info@ordeco.org
www.sinoe.org